

Annexe 4 Bordereau des pièces justificatives à retourner à DSDEN division des personnels pour le 23 avril 2017 délai de rigueur

| Priorités concernant Mme / M Nom..... Prénom | Pièces transmises par l'intéressé(e) | Visa De contrôle DP |
|---|---|--|
| Rapprochement de conjoints Sont considérés comme conjoints les personnes mariées, pacsées et les personnes non mariées ayant un ou des enfants de moins de 20 ans au 01/09/2017. La situation familiale doit être établie le 1 ^{er} septembre 2016 au plus tard et au 01/01/2017 pour l'enfant né et reconnu par les deux parents, l'enfant adopté, l'enfant reconnu par anticipation). | | |
| Attestation d'emploi du conjoint ou inscription à Pôle Emploi précisant la date et le lieu de prise de fonction Enfant à charge agés de moins de 20 ans au 01/09/2017 certificat de scolarité, certificat d'apprentissage Déclaration de grossesse | | |
| Pour les agents Pacsés avant le 1 ^{er} janvier 2016 attestation de Pacs + avis d'imposition commun sur les revenus de 2015 | | |
| Pour les agents Pacsés entre le 1 ^{er} janvier 2016 et le 1 ^{er} septembre 2016 attestation de Pacs + déclaration sur l'honneur d'engagement de se soumettre à l'imposition commune des deux partenaires signée des deux | | |
| Pour les agents mariés et/ou ayant un ou des enfant(s) commun(s) : photocopie du livret de famille | | |
| Au titre du handicap pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi L'enseignant doit en outre déposer un dossier auprès du Dr Baudouin, médecin de prévention, joignable par courriel (ce.medprev@ac-dijon.fr) | | |
| Attestation de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) établie par la MDPH | | |
| Tout justificatif attestant que la mobilité améliorera les conditions de vie de la personne handicapée | | |
| Enfant reconnu handicapé ou malade : tout certificat concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé | | |
| Au titre de la situation professionnelle et/ou individuelle La situation professionnelle du conjoint : attestation de résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint.; attestation d'inscription auprès de Pôle emploi Les situations prises en compte doivent être établies par une décision judiciaire pour les enfants de moins de 18 ans-1 ^{er} septembre 2017 | | |
| Au titre du rapprochement de la résidence de l'enfant Photocopie du livret de famille ou extrait de l'acte de naissance Décision de justice concernant la garde et/ou la résidence de l'enfant de moins de 18 ans au 01/09/2017 Justificatif de domicile des deux parents daté de moins de 2 mois au 1 ^{er} mars 2017 | | |
| Au titre de parent isolé : Photocopie du livret de famille Photocopie de la notification de soutien familial de la CAF | | |
| Le cas échéant, une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement | | |
| Pour les entrants (Ineats) : arrêté(s) d'affectation | | |
| N.B. : Des pièces justificatives pourront être réclamées. Pensez à consulter régulièrement votre boîte électronique i-Prof | | |
| Retourné à l'intéressé pour demande de pièce(s) complémentaire(s) le Pièce(s) complémentaire(s) arrivée(s) le Dossier contrôlé le Par | | |